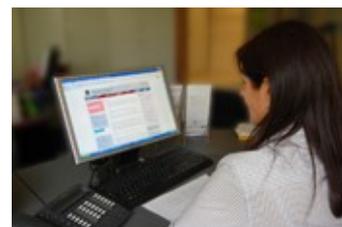


ÉLIRE – portail « Mairies »

Se connecter au portail Elire



La connexion au portail Elire

Pour se connecter à Elire, il faut avoir été au préalable déclaré comme utilisateur :

- l'identifiant est une adresse électronique : une adresse électronique ne peut donc pas être associée à plusieurs couples nom/prénom ;

afin de sécuriser l'accès aux données du REU qui sont confidentielles, il est préconisé que les adresses utilisées comme identifiant soient des adresses utilisées personnellement par l'utilisateur désigné.

- le compte « valideur » de chaque commune est géré par la préfecture ;
- les comptes des autres utilisateurs au sein de la commune sont créés par les utilisateurs ayant le rôle de « valideur » ou de « responsable électoral » (*cf. gestion des droits d'accès*).

La création d'un nouveau compte d'utilisateur déclenche l'envoi, à l'adresse électronique qui sert d'identifiant, d'un message contenant un lien de connexion.

Il faut cliquer sur le lien contenu dans le message. S'il n'est pas actif, il faut le copier dans la barre d'adresse du navigateur.

La connexion au portail Elire

L'activation du lien oriente l'utilisateur vers un écran où on lui demande d'activer son compte.



Activation de compte

L'adresse électronique suivante vous servira d'identifiant pour vous connecter à votre compte Répertoire électoral Unique.

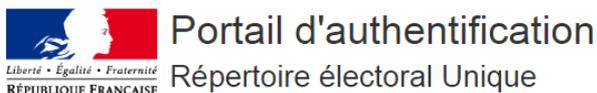
Si cet identifiant ne vous convient pas, veuillez vous adresser à votre responsable pour le modifier.

Après avoir confirmé votre adresse électronique, vous allez recevoir un courriel avec un lien pour personnaliser votre mot de passe. Le lien d'activation expirera quelques minutes après la confirmation de votre adresse électronique.

Adresse électronique

Confirmer

Confirmez l'adresse électronique et cliquez sur « confirmer ».
Comme indiqué sur la page, un second message pour compléter la connexion est envoyé à cette adresse.



Un courriel a été envoyé à l'adresse électronique saisie. Ce courriel contient les instructions à suivre pour compléter votre connexion.
Vous pouvez à présent fermer cette page.

La connexion au portail Elire

Le second message contient un lien dont la validité est limitée dans le temps et sur lequel l'utilisateur doit cliquer (ou qu'il doit copier dans son navigateur si le clic ne fonctionne pas à partir du message).

Si le délai de validité est expiré ; il faut refaire la procédure et redemander l'émission d'un message.

L'activation du lien oriente l'utilisateur vers un écran où on lui demande de renseigner un mot de passe.

Le mot de passe doit respecter un certain nombre de contraintes de sécurité. Pour en connaître le détail, l'utilisateur doit contacter sa préfecture.



Portail d'authentification
Répertoire électoral Unique

Vous devez changer votre mot de passe.

Mise à jour du mot de passe

Veuillez renseigner votre mot de passe pour votre compte Répertoire électoral Unique

Nouveau mot de passe

Confirmation du mot de passe

Confirmer

La connexion au portail Elire

Une fois le mot de passe déclaré et validé, l'utilisateur se connecte à l'application sur <https://repertoire-electoral.insee.fr/>, en renseignant l'adresse lui servant d'identifiant et son mot de passe.

Pour recréer un mot de passe, il faut cliquer sur « mot de passe oublié » dans l'écran de connexion, ce qui déclenche l'envoi, à l'adresse électronique qui sert d'identifiant, d'un lien qui dirige l'utilisateur vers l'écran où renseigner un nouveau mot de passe.



Portail d'authentification

Répertoire électoral Unique (recette)

Cette page permet de vous authentifier grâce à votre compte "Répertoire électoral Unique (recette)".

SSO Insee

Courriel

prenom.nom@xxx.fr

Mot de passe

Se souvenir de moi

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)